

# La définition légale d'une femme repose-t-elle sur le sexe biologique et non sur le genre ?

■ Le sujet est clivant. Après sept ans de débats, la Cour suprême du Royaume-Uni a tranché (le 16/4/2025) à l'unanimité : les termes "femme" et "sexe" se réfèrent à une femme biologique et à un sexe biologique et non au genre. Saluée par l'association féministe For Women Scotland, cette décision amène "la clarté [...] pour les femmes et les prestataires de services tels que les hôpitaux, les refuges et les clubs sportifs". L'organisation de défense des droits des LGBT + Stonewall juge, elle, la décision "incroyablement inquiétante pour la communauté transgenre".

**POUR.** Un homme avec l'apparence d'une femme a droit au respect de sa personne et de son choix de vie, mais l'habit ne fait pas le moine

Une opinion de Daniel Rodenstein  
Professeur émérite, faculté de médecine,  
Université catholique de Louvain

La Libre Belgique a publié récemment un article et une opinion sur le décès d'un homme dont la photo était celle d'une femme. Les textes soulignaient les qualités et le courage de cette personne. Mon propos ici ne se réfère pas aux valeurs ou qualités de cette personne, mais au fait que les textes mentionnaient que cette personne avait changé de sexe. Cette affirmation de changement de sexe est inexacte et nécessite, à mon avis, une rectification. Lorsque quelqu'un se manifeste sous les traits d'un sexe qui n'est pas celui de sa naissance<sup>(1)</sup>, ce qui change est l'apparence et non le sexe. Un homme revêtant l'apparence d'une femme reste un homme portant dans ses cellules un chromosome sexuel X et un chromosome sexuel Y. Dans son corps, il y a une prostate et non un utérus.

## Intervention chirurgicale et injections d'hormones

On pourrait dire d'un homme se sentant femme et souhaitant se montrer différent de son sexe de naissance qu'il change d'apparence, mais non que son sexe ait changé. Si d'aventure cet homme, pour se nier en tant qu'homme, subit une orchidectomie bilatérale (ablation des testicules), alors on serait en présence d'un homme castré, mais non pas d'une femme. Et même si l'injection d'hormones féminines venait se joindre à ce dispositif, on ne pourrait toujours pas parler d'une femme. En tout état de cause, tout cela viendrait parfaire un changement d'aspect extérieur.

Que cela corresponde à une autoperception

d'une erreur dans le sexe de naissance, à un désir de devenir femme, à un désir de ne plus être un homme, ou bien à un souhait de démontrer (ou confirmer) qu'on est capable de manipuler son propre corps selon ses désirs, ou à toute autre raison, cela reste dans le domaine de l'apparence, que ce soit un déguisement simple ou appuyé par une orchidectomie ou l'injection d'hormones féminines que son corps est incapable de produire quelle que soit l'image que renvoie le miroir. Mais il ne s'agira jamais d'un changement de sexe.

À supposer que des chirurgies reconstructrices complexes et mutilantes aient privé un homme de son pénis et de ses testicules et qu'il ait bénéficié d'une vaginoplastie et d'une mammoplastie, de toute façon cet homme ne serait pas devenu une femme. Un cancer de la prostate pourrait l'atteindre, il ne serait jamais capable d'enfanter, et à un âge mûr, il ne serait pas en ménopause. Comme on ne change de couleur de peau, comme on ne change de mémoire, on ne change pas de sexe. On se déguise plus ou moins bien. L'illusion de toute-puissance, de faire du sexe de son corps un résultat de sa volonté sans retenue reste une illusion qui permet éventuellement de tromper les autres, ou de se tromper soi-même en toute bonne foi. Comme un acteur qui s'incarne dans son personnage en revêtant son costume, une apparence de femme peut aider un homme à s'incarner en femme, à se sentir femme, mais pas à devenir une femme. On peut se poser la question de savoir si ce qui compte pour la personne est le

sentiment intime, le comportement, l'apparence ou une combinaison de ces facteurs et d'autres encore. En tout état de cause, si un homme transformé visuellement en femme croit vraiment qu'il est devenu femme, qu'il est une femme, je dois conclure qu'il est victime consentante d'une mystification. Cela peut éventuellement le faire sentir mieux dans sa peau, résoudre un conflit intérieur, mais n'aura pas changé son sexe.

C'est, à mon avis, le sens de la récente décision de la Cour suprême du Royaume-Uni qui a souligné que le sexe reste défini par la biologie. Un homme avec l'apparence d'une femme aura droit au respect de sa personne et de son choix de vie, mais ne pourra pas imposer à la société d'utiliser une toilette réservée aux femmes, ou d'être emprisonné dans une prison pour

femmes, ou d'être admis dans un service hospitalier réservé aux femmes.

Mon propos ne revêt aucune portée morale. Je n'émet pas de critique sur le fait; je voudrais juste éviter la confusion entre l'apparence, qui peut être modifiée, et le sexe qui reste, lui, ce qu'il est.

→ (1) Je me réfère à la très grande majorité d'enfants nés avec des caractéristiques sexuelles bien définies. Ces propos ne s'appliquent pas aux enfants dont le sexe n'apparaît pas clairement défini à la naissance, qui correspondent à environ 0,02% des naissances (voir Flück CE, Güran T: "Ambiguous genitalia in the newborn". In Feingold RK, Ahmed SF et al. Editors; Endotext, South Dartmouth (MA); 2023).